Posted at: 13:08 Doc No.: 1



POLE SPORT
Service COMPETITION
AD / IG
01 44 30 28 66

Paris, le 7 mars 2024

ASA CIRCUIT PAUL RICARD 2760, Route des Hauts du Camp 83330 LE CASTELLET

M. Le Président

OBJET: 4h du Castellet DATES: 3, 4 & 5 mai 2024

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, le pré-règlement de l'épreuve citée en objet qui a été enregistrée par notre service en date du :

jeudi 7 mars 2024

sous le permis d'organisation FFSA numéro :

193

Ce numéro devra obligatoirement figurer d'une façon très apparente sur les exemplaires du règlement définitif que vous voudrez bien nous faire parvenir en deux exemplaires dans les délais prévus à l'article IB des prescriptions générales.

Il ne sera valable que sous réserve d'apporter les éventuelles modifications indiquées cidessous, à l'exclusion de toute autre. En outre, aucun changement ne peut être apporté à un règlement enregistré par la FFSA hormis dans les cas prévus par le Code Sportif International.

Les <u>règlements publiés</u> sur les sites doivent être ceux qui ont <u>obtenu le permis</u> <u>d'organisation</u>, strictement conformes à celui-ci.

NOTA 1 : La validité de ce permis est strictement subordonnée :

- à l'obtention des autorisations administratives nécessaires auprès des autorités compétentes,
- pour les épreuves qui se déroulent sur des circuits permanents ou non permanents, à la délivrance, pour ces derniers, de la licence de parcours FFSA et de l'homologation préfectorale ou ministérielle en cours de validité (pour les circuits non permanents,



l'autorisation préfectorale vaut homologation du circuit non permanent sur lequel se déroule la manifestation pour la seule durée de celle-ci – article R.331-37 du code du sport),

• à la possession, pour tous les officiels, d'une licence en cours de validité, correspondante à la fonction mentionnée sur le règlement.

<u>NOTA 2</u>: Ce permis d'organisation vous est délivré dans les conditions prévues à l'article 3 du Code Sportif International, dès lors que votre épreuve répond aux critères prévus au règlement particulier type de la règlementation sportive de la discipline concernée.

Nous vous remettons, ci-joint, les formulaires de rapport de clôture qui devront nous **parvenir au plus tard 15 jours après l'épreuve, dûment remplis et signés** par les officiels concernés.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos meilleures salutations.

Agnès DELARUE
Responsable Service Compétition

Copie Ligue du Sport Automobile Provence Alpes Côte d'Azur

[1] Rappels particuliers :

L'organisateur de la manifestation doit veiller à ce que son circuit soit conforme en tout point avec les Règles Techniques et de Sécurité des Circuits Asphalte (disponibles auprès du Pôle Sport de la FFSA et en téléchargement sur le site ffsa.org), et ce pendant toute la durée de son homologation.

L'organisateur technique devra présenter, à l'autorité qui a délivré l'autorisation, le jour de la manifestation une attestation écrite précisant que toutes les prescriptions mentionnées dans l'autorisation ont été respectées (Article R331-27 du code du Sport).





APPENDIX 1 – EUROPEAN LE MANS SERIES 4 HOURS OF LE CASTELLET (FRANCE) – 4 & 5 MAY 2024

RENSEIGNEMENTS EXIGES PAR LE REGLEMENT SPORTIF INFORMATION REQUIRED BY THE SPORTING REGULATIONS

PARTIE A (Article 2.2)

Nom et adresse de l'Autorité Sportive Nationale (ASN)

Fédération Française du Sport Automobile 32, avenue de New York 75781 Paris cedex 15 - FRANCE

Tel: +33 01.44.30.24.00 Fax: +33 01.42.24.16.90

2. Nom et adresse de l'organisateur

Association Sportive Automobile Circuit Paul Ricard 2760 route des Hauts du Camp 83330 Le Castellet

Tél. + 33 494 98 28 10

Email: asa@circuitpaulricard.com Site Web: www.asacircuitpaulricard.org

3. Date et lieu de la Compétition

4 & 5 mai 2024, circuit du Castellet - France.

4. Début des vérifications

- Sportives le mardi 30 avril à 14h00.
- Techniques le mardi 30 avril à 16h00.

5. Heure de départ de la course

Dimanche 5 mai à 11h30.

6. Adresse, numéro de téléphone, fax et email auxquels la correspondance peut être

Association Sportive Automobile Circuit Paul Ricard 2760 route des Hauts du Camp 83330 Le Castellet

Tél. + 33 494 98 28 10

Email: asa@circuitpaulricard.com Site Web: www.asacircuitpaulricard.org

7. Détails sur le circuit

Localisation:
Circuit Paul Ricard
2760 Route des Hauts du Camp
83330 Le Castellet
Tel: +33 494 983 666
Site Web: www.circuitpaulricard.com

PART A (Article 2.2)

1. Name and address of the National Sporting Authority (ASN)

Fédération Française du Sport Automobile 32, avenue de New York 75781 Paris cedex 15 - FRANCE

Tel: +33 01.44.30.24.00 Fax: +33 01.42.24.16.90

2. Name and address of the organiser

Association Sportive Automobile Circuit Paul Ricard 2760 route des Hauts du Camp

83330 Le Castellet Tél. + 33 494 98 28 10

Email: asa@circuitpaulricard.com Site Web: www.asacircuitpaulricard.org

3. Date and place of the Competition

4th & 5th May 2024, Le Castellet circuit, France.

4. Start of checking

- Sporting checks on Tuesday 30th April at 2nm
- Scrutineering on Tuesday 30th April at 4pm.

5. Start time of the race

Sunday 5th May at 11:30am.

6. Address and telephone, fax number and E-mail to which enquiries can be addressed

Association Sportive Automobile Circuit Paul Ricard 2760 route des Hauts du Camp

83330 Le Castellet Tél. + 33 494 98 28 10

Email: asa@circuitpaulricard.com Site Web: www.asacircuitpaulricard.org

7. Details of the circuit

- Location:

Circuit Paul Ricard 2760 Route des Hauts du Camp 83330 Le Castellet

Tel: +33 494 983 666

Site Web: www.circuitpaulricard.com





Aéroports : Marignane et HYERES / TOULON

- Longueur d'un tour : 5,771 km - Tracé 1AV2

Durée de la course : 4 heures
 Pour les versions de tracés 1A-V2

Nombre de véhicule admis :

Voitures de sport de plus de 2000 cc

	Essais	Course
Endurance (2 à 4 heures)	63	53

Direction : dans le sens des aiguilles d'une montre

 Localisation de la sortie des stands par rapport à la Ligne : à droite.

8. Localisation précise sur le circuit

- Bureau des Commissaires Sportifs : 1^{er} étage du Pit Building
- Bureau du Directeur d'Epreuve : rez-dechaussée du Pit Building
- Local des vérifications sportives : bureau organisation, au 1^{er} étage du Pit Building
- Local des vérifications techniques, aire plane et pesées : paddock ELMS
- Parc Fermé : paddock ELMS
- Briefing des pilotes et teams managers : jeudi 2 mai à 18h15 en salle de briefing
- Panneau d'affichage officiel virtuel - <u>http://elms.alkamelsystems.com/</u> - Tous les classements seront affichés 20 minutes après la fin des séances d'essais ou de la course.
- Conférence de presse du vainqueur : salle de presse
- Centre presse : 1^{er} étage du Pit Building, à côté du podium
- Centre d'accréditation des médias : Welcome Center, entrée principale du circuit
- 9. Liste des trophées supplémentaires et récompenses spéciales (en plus de ceux prévus par le Règlement Sportif de la Série).

10. Nom des officiels de la Compétition suivants, désignés par l'ASN :

Commissaire Sportif: Marie RICHARD
Directeur de Course: Tony FOSSIER
Secrétaire du meeting: Philippe ETIENNE
Commissaire Technique National en Chef:
Responsable Médical National: Olivier BALDESI

Aéroports : Marignane et HYERES /

TOULON

- Length of one lap: 5,771 km - Set-up 1AV2

- Race duration : 4 hours For 1A-V2 version

Number of authorized vehicles:

Sport car more than 2000 hp

	Practice	Race
Endurance (2 to 4 hours)	63	53

- Direction: clockwise

 Location of pit exit in relation to Line: on the right-hand side.

8. Precise location at the circuit

- Stewards' office: 1st floor of the Pit Building
- Race Director's office: ground floor of the Pit Building
- Sporting checks: Organisation office, 1st floor of the Pit Building
- Scrutineering, flat area and weighing: ELMS paddock
- Parc Fermé: ELMS paddock
- Drivers' and Team Managers' briefing: Thursday 2nd May at 6:15pm in the briefing room
- Official virtual notice board - <u>http://elms.alkamelsystems.com/</u> - All classifications will be displayed 20 minutes after the end of the sessions or the race.
- Winner's press conference: Media Centre
- Press centre: 1st floor of the Pit Building, next to the podium
- Media accreditation centre: Welcome Centre, at the main gate of the circuit
- 9. List of any supplementary trophies and special awards (in addition to those specified in the Sporting Regulations of the Series).

10. The names of the following officials of the Competition appointed by the ASN: Steward

of the meeting: Marie RICHARD Clerk of the Course: Tony FOSSIER

Secretary of the meeting: Philippe ETIENNE

Chief National Scrutineer:

Chief National Medical Officer: Olivier BALDESI





11. Autres points spécifiques

Nombre de postes de Commissaires : 25

Nombre minimum de Commissaires : 50

Chaque poste est équipé de 3 extincteurs de 6 kg.

(CO 2)

Nombre d'ambulances : 2

Les deux ambulances sont équipées du matériel nécessaire à la réanimation.

Le circuit est équipé d'un centre médical permanent.

Le circuit est équipé d'une structure de soins intensifs.

Deux équipes d'extraction sont prévues dans le respect du cahier des charges

11.1 Horaires des séances (Article 1.4.1)

2 séances d'essais chronométrés seront organisées comme suit :

- 2 séances de 90 minutes

1 séance d'essais qualificatifs déterminant la grille de départ aura lieu le samedi 4 mai et sera organisée comme suit :

- Une séance de 15 minutes réservée aux voitures de la catégorie LMGT3 – 14:40 – 14:55
- Une séance de 15 minutes réservée aux voitures de la catégorie LMP3 – 15:05 – 15:20.
- Une séance de 15 minutes réservée aux voitures de la catégorie LMP2 Pro/Am – 15:30 – 15:45.
- Une séance de 15 minutes réservée aux voitures de la catégorie LMP2- 15:55 -16:10.

11.2 Essais collectifs organisés par LMEM (Article 8.2.2)

Ces essais collectifs ne sont pas obligatoires et ne sont pas considérés comme faisant partie de la Compétition en cours.

11.3 Warm-up (Article 1.4.1)

Aucun warm-up ne sera organisé.

11.4 Séances d'autographes (Annexe 9 – Article 3.1)

Elle se déroulera dans la pit lane devant le stand de chaque concurrent le dimanche 5 mai de 9:40 à 10:10.

11. Any other specific items

Number of Marshalls posts: 25

Minimum number of Marshalls: 50

Each Marshall point is equipped with 3 extinguishers of 6 kg. (CO 2)

Number of ambulances: 2

The two ambulances are equipped with required necessary resuscitation material.

The circuit is equipped with a permanent medical center

The circuit is equipped with intensive care unit.

Two extrication Teams are planned in accordance with specifications

11.1 Session times (Article 1.4.1)

2 timed practice sessions will be organized as follows:

- 2 practices of 90 minutes

1 qualifying session determining the starting grid will be on Saturday 4th May and will be organized as follows:

- One session of 15 minutes reserved for cars of category LMGT3 – from 2:40pm to 2:55pm.
- One session of 15 minutes reserved for cars of category LMP3 – from 3:05pm to 3:20pm.
- One session of 15 minutes reserved for cars of category LMP2 Pro/Am – from 3:30pm to 3:45pm.
- One session of 15 minutes reserved for cars of category LMP2

 – from 3:55pm to 4:10pm.

11.2 Collective testing organized by LMEM (Article 8.2.2)

Participation in collective test sessions is not mandatory and the collective testing are not considered part of the current Competition.

11.3 Warm-up (Article 1.4.1)

There is no warmup.

11.4 Autograph session (Appendix 9 – Article 3.1)

Will be held in the pit lane, in front of the pit garage of each competitor on Sunday 5th May from 9:40am to 10:10am.





11.5 Pole Position (Article 11.1.2)

« La Pole Position » se situe sur le côté gauche de la première ligne en accord avec l'homologation FIA du circuit.

11.6 Tour de reconnaissance (Article 11.2.2)

La voie des stands ouvrira à 10:30 et fermera à 10:35 pour un ou plusieurs tours de reconnaissance. Les tours de formation débuteront à 11:24.

- **12.** La caution de réclamation fixée par l'ASN est de 700€.
- **13.** La caution d'Appel fixée par la FFSA est de 3 300€.
- **14.** Le montant de la caution pour droit de révision fixé par la FFSA est de TBA€.

FFSA – Fédération Française des Sports Automobiles

Banque Populaire Rives de Paris IBAN FR76 1020 7004 2670 2116 1304 983 BIC CCBPFRPPMTG

15. Toutes les amendes doivent être payées à :

Le Mans Endurance Management

HSBC FR MID MARKET 3 Rue des Mathurins 75009 PARIS - FRANCE Banking code : 30056 Counter code : 00956

Account number: 09560002102 key RIB 88 Code IBAN: FR 76 3005 6009 5609 5600 0210

Swift code: CCFRFRPP

16. L'événement a reçu l'autorisation n° 193 de la FFSA en date du 09 mars 2024

11.5 Pole Position (Article 11.1.2)

The "Pole Position" is on the left-hand side of the front row according to circuit homologation by the FIA.

11.6 Reconnaissance Lap (Article 11.2.2)

The pit lane will open at 10:30 and will close at 10:35 for one or more reconnaissance laps. Formation laps will start at 11:24.

- **12.** The protest fee set by the ASN is 700€.
- **13.** The Appeal fee set by the FFSA is 3 300€.
- **14.** The right of review fee set by the FFSA is TBA€.

FFSA – Fédération Française des Sports Automobiles

Banque Populaire Rives de Paris IBAN FR76 1020 7004 2670 2116 1304 983 BIC CCBPFRPPMTG

15. All fines must be paid to:

Le Mans Endurance Management

HSBC FR MID MARKET 3 Rue des Mathurins 75009 PARIS – France

Banking code: 30056 Counter code: 00956

Account number: 09560002102 key RIB 88 Code IBAN: FR 76 3005 6009 5609 5600 0210

Swift code: CCFRFRPP

16. The event will be held under FFSA Permit n

°193 dated March 9, 2024

PARTIE B - réservé à l'ELMS (Article 7.3)

- Directeur d'Epreuve : Eduardo Freitas
- Directeur d'Epreuve adjoint : Gwen Bourcier
- Président du Collège des Commissaires Sportifs : Tomas Kunc
- Commissaire Sportif International : Michael Schwägerl
- Commissaire Sportif National : TBA
- Secrétaire du Collège : Simonetta Manara
- Délégué Technique : David Hache
- Commissaires techniques : équipe technique de l'ACO
- Commissaires en chef pitlane : Sébastien Charreau et Alban Legarçon

PART B – reserved for the ELMS (Article 7.3)

- Race Director: Eduardo Freitas
- Deputy Race Director: Gwen Bourcier
- Chairman of the panel of stewards: Tomas Kunc
- International Steward: Michael Schwägerl
- National steward: TBA
- Secretary of stewards: Simonetta Manara
- Technical delegate: David Hache
- Scrutineers: scrutineering team from the ACO
- Chief pitlane marshals: Sébastien Charreau
 & Alban Legarçon





- Délégué Médical : TBA
- Délégué presse : Lucas Vinois
- Chronométreur officiel : Filippo Salvadori (Alkamel)
- Vérifications administratives : Morgane Tizon

PARTIE C – Programme détaillé de l'Epreuve A envoyer à l'ASN avec l'Annexe 1 dûment complétée.

PARTIE E – Assurance (Article 2.3)

Medical delegate : TBA

- Press delegate : Lucas Vinois

- Official timekeeper: Filippo Salvadori

(Alkamel)

- Administrative checks: Morgane Tizon

PART C – Detailed timetable of the EventTo be sent to the ASN with the Appendix 1 duly completed.

PART E - Insurance (Article 2.3)